BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 728

30 – GARD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NÎMES

Ventes et cessions

799 172 291 RCS Nîmes.
SCI AINEVIL.
Forme : Société Civile Immobilière.
Capital : 1700000.00 EUR.
Adresse : 50, Chemin Des Grottes, BP 11043, 30130 Pont-Saint-Esprit.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : ANNONCE A PUBLIER POUR LA FUSION DES SOCIETES LPA-GESTION, AE INVEST, AINEVIL, CASA MIA LPA-GESTION SAS au capital de 16.359.580 € Siège social : 50 chemin des grottes 30130 Pont-St-Esprit - RCS NIMES n° 453 005 183 Société absorbante, AE INVEST SARL au capital de 1.928.000 € Siège social : 50 chemin des grottes 30130 Pont-St-Esprit - RCS NIMES n° 523 827 830 Société absorbée n°1, AINEVIL SCI au capital de 1.700.000 € Siège social : 50 chemin des grottes 30130 Pont-St-Esprit - RCS NIMES n° 799 172 291 Société absorbée n°2, CASA MIA SCI au capital de 1.250.295 € Siège social : 50 chemin des grottes 30130 Pont-St-Esprit – RCS NIMES n° 454 021 247 Société absorbée n°3, Aux termes d'un acte SSP en date à Pont-St-Esprit du 26 Mai 2023, il a été établi le projet de fusion par voie d'absorption des sociétés AE INVEST, AINEVIL et CASA MIA par la société LPA-GESTION.Actif évalué à 7.031.280 € :- Sarl AE Invest : 1.853.493 € - Sci Ainevil : 2.074.826 € - Sci Casa Mia : 3.102.961 € Passif évalué à 2.658.820 € :- Sarl AE Invest : 61.255 €- Sci Ainevil : 392.183 €- Sci Casa Mia : 2.205.382 €Actif net : 4.372.460 € :- Sarl AE Invest : 1.792.238 €- Sci Ainevil : 1.682.643 €- Sci Casa Mia : 897.578 €Mali de fusion: 286.062 € Augmentation du capital de LPA-GESTION: 56 parts au nominal de 10 € à répartir entre les associés des sociétés absorbées, à raison de : - 1 part de AE Invest pour 0,95 part de LPA-Gestion.- 1 part de Ainevil pour 10,14 parts de LPA-Gestion.- 1 part de Casa Mia pour 45,24 parts de LPA-Gestion. Les nombres de parts attribuées seront arrondis à l'unité la plus proche. Le présent projet de fusion et la dissolution des sociétés absorbées qui en résulte ne deviendront définitifs qu'à compter du jour de la réalisation de la condition suspensive d'approbation par l'assemblée générale extraordinaire des associés de chacune des parties à la fusion.La fusion aura un effet rétroactif au 1er Janvier 2023.Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du TC de NIMES au nom des quatre sociétés le 26 Mai 2023.Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis..